

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20101105-0000006387-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/11/2010

Réception par le Prefet : 08/11/2010

Publication : 10/11/2010



Conseil Général
Haut-Rhin

Communication
au Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-3-1-1

Séance du vendredi 5 novembre 2010

COMMUNICATION
DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS ET
D'ACCORDS-CADRES - INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2009-3-1-2 du 26 juin 2009,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

Prend acte de la communication par le Président du Conseil Général, de son exercice de la délégation accordée par l'Assemblée départementale, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER